



DERNIERS DEPECHEES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

rence entre le ministère de la Guerre et le Cabinet, il a été décidé que la Chine participera à l'intervention en Sibérie.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DEPUTES
Paris, 24 juillet.
La séance est ouverte à 9 heures 45, sous la présidence de M. Deschanel.

Mouvement judiciaire

Paris, 24 juillet.
Sont nommés : Conseiller à la Cour d'appel d'Alger, M. Ville, président du Tribunal de 1ère instance d'Espalion, procureur de la République à Gap, M. Bonquet, procureur de la République à Embrun, juge au Tribunal de Montpellier, M. Rimbaud, substitut près dudit tribunal.

LES TRAMWAYS DES QUAI

Un Projet de ligne aérienne

La Chambre de Commerce nous communique et nous donne l'insertion de la lettre suivante qu'elle vient d'adresser à M. le maire :

Marseille, 19 juillet 1918.

Monsieur le Maire.

Dans une de vos dernières séances, notre Compagnie a été saisie par plusieurs de ses membres des nombreuses difficultés qu'éprouve le camionnage sur les quais de Marseille...

De même, que la nécessité s'impose de détourner de tous les quais, les marchandises et les passagers...

Le voyage aérien permettrait au contraire au touriste de jour sur tout le parcours...

Si nous tenons compte de l'impressionnant coup d'œil sur l'ensemble des bassins et de nos bassins, il faut bien convenir que cette demande, telle quelle, est excessive...

Les voyageurs eux-mêmes, dont le trajet, sur cette ligne si encombrée, est souvent coupé de longs arrêts forcés, seraient tout à fait agréés...

En se reportant à ce qui s'est fait à Paris pendant les dernières années, nous sommes convaincus que nous pourrions nous en servir...

Nous sommes, Monsieur le Maire, le principe de ce projet à vos réflexions, espérant qu'il vous paraîtra mériter, en vue d'un avenir prochain, une étude immédiate...

Les tramways de nos quais, qui nous ont servis pendant de longues années, nous ont donné de nombreux résultats, sans installation semblable sur la ligne des quais.

Nous sommes, Monsieur le Maire, le principe de ce projet à vos réflexions, espérant qu'il vous paraîtra mériter, en vue d'un avenir prochain, une étude immédiate...

Les tramways de nos quais, qui nous ont servis pendant de longues années, nous ont donné de nombreux résultats, sans installation semblable sur la ligne des quais.

Nous sommes, Monsieur le Maire, le principe de ce projet à vos réflexions, espérant qu'il vous paraîtra mériter, en vue d'un avenir prochain, une étude immédiate...

ressé Souffris et l'aide-pharmacien de M. Chassagnole.

La malheureuse portait deux horribles blessures au sein gauche, produites par une lame tranchante.

Nous ignorons encore quel serait le motif de ce crime criminel. Au dernier moment, nous apprenons que le coupable se serait rendu entre les mains de la gendarmerie.

L'état de la jeune victime, quoique grave, n'est pas sans espoir en ce qui concerne sa guérison.

Une enquête est ouverte. — R.

Notules Marseillaises

Collaboration américaine

Dans un discours récent, M. Roumaud Girard, vice-président de la Chambre de Commerce, parlant de la distribution des prix de l'École supérieure de Commerce...

C'est une révélation que l'on pressentait dans certains milieux, mais que les paroles de Roumaud Girard confirment en lui donnant un caractère semi-officiel.

Pour notre part, nous serions satisfaits que des offres américaines soient faites et acceptées, quand ce ne serait que pour apporter à nos entreprises le contrôle du savoir-faire américain.

Ne pourrait-on nous tenir un peu plus au courant de propositions qui intéressent le public au moins autant que les grands groupes industriels ou commerciaux.

Chronique Locale

Des prisonniers français rapatriés d'Allemagne ont été amenés à Marseille, dimanche 22 juillet, par les trains omnibus...

Hier matin, au milieu d'une grande affluente, a été célébré le mariage de M. Joseph Malassène, médecin aux armées, fils du syndicat des entrepreneurs de la région de Marseille...

Les obsèques d'Antoine Boyer, ancien député et ancien sénateur des Bouches-du-Rhône, auront lieu ce matin à 10 heures, en sa résidence à la maison Mourguet 45, rue de l'Espérance.

Retards de trains. — Les trains venant de Paris subissent à leur arrivée à Marseille, depuis avril, de sérieux retards...

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Chouquet, femme du docteur Chouquet, médecin-chef de l'hôpital de la Pitié à Paris...

Certificats d'études primaires des 7e, 8e et 12e cantons. — Les diplômes ont été remis, dimanche 22 juillet, à la mairie de Marseille...

Assises des Bouches-du-Rhône. — Bagnis Alexandre, 30 ans, et Bartolotto, 17 ans, tous deux nés à Marseille, ont été jugés le 23 juillet...

Est-ce une affaire d'accaparement ? — M. Troussier, directeur des contributions indirectes, surveillant depuis quelques jours un individu détenteur de saccharine...

Le NEUTROL supprime douleurs, brûlures, crampes d'estomac. (Drogs toutes pharmacies).

Société coopérative militaire. — La S. C. M. de Marseille, 20, rue Castellane, aujourd'hui à 7 h. 30.

Le vol de titres à la Banque Nationale de Crédit. — Les titres de la Banque Nationale de Crédit volés de titres — une centaine de mille francs de bons de la Défense nationale...

Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Osobèques de braves. — Avant-hier, à 8 h. 30, ont eu lieu à l'hôpital de la Pitié, les obsèques de notre compatriote Pierre, 115e de ligne. Le frère et le beau-frère ont défilé et assistèrent.

Le paiement des allocations. — Le paiement des allocations de la période du 30 jours, du 16 juin 1918 au 15 juillet 1918 aura lieu vendredi 26, de 9 à 16 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après.

La perception du boulevard des Dames 63, paiera de 9 h. à 3 h. du 30e canton et de 2 h. à 6 h. du 11e canton.

La question des Loyers. — Nous avons indiqué déjà qu'une offre de renseignements était ouverte à la Bourse du Travail sur la question si controversée des loyers...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

Tramways d'Alz-Marseille. — Le groupe fédératif des tramways de Marseille, demandant le but d'éviter les accidents qui peuvent se produire et se sont même produits lorsque les voitures sont prises d'assaut par les voyageurs...

Acte de décès. — M. Marchini dom Martin, instituteur de la brigade mobile, passager à l'avalon de l'Orléans, aperçut un enfant en train de se noyer...

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel

Paris, 24 juillet.

Communiqué de l'armée d'Orient du 23 :

Sur la rive ouest de la Cerna un détachement d'assaut serbe a pénétré dans les tranchées ennemies, et a fait éprouver de fortes pertes à l'adversaire.

En ALBANIE, nos opérations ont abouti à l'occupation de toute la région montagneuse dominant la rive droite de la vallée du Devoï, en amont du confluent de la Malta.

Sur la rive gauche, nous sommes entrés dans les villages d'Uzryaba et de Kokoshova. Nous avons repoussé plusieurs contre-attaques.

Le nombre des prisonniers faits par nos troupes au cours des journées du 21 et du 22 se monte à six cent quarante-deux, dont dix officiers. Par contre, nos pertes ont été insignifiantes.

Nos opérations complètent les succès obtenus en Albanie depuis deux mois. Conduites avec des effectifs inférieurs à ceux de l'ennemi, nos attaques ont réussi, grâce à une préparation soignée et à la bravoure de nos troupes qui, au cours des combats menés tantôt dans la neige, tantôt sous un soleil implacable, dans un pays très difficile ont su, par leur énergie et leur discipline, et leur résolution, prendre un ascendant indiscutable sur l'adversaire.

LA CLASSE 1920

L'exposé des motifs du projet de loi

Paris, 24 juillet.

On sait que la Chambre a été saisie par le gouvernement d'un projet de loi relatif à la révision de la loi sur le recrutement de la classe 1920.

Les jeunes gens de la classe 1919 incorporés dans les bataillons de réserve ont subi, à l'heure actuelle, une instruction suffisante pour leur permettre de quitter leurs dépôts pour la zone des armées.

Les opérations militaires dont l'importance peut être décisive, nous obligent à prévoir dès maintenant, le recensement, la révision et l'appel de la classe 1920, aucune précaution ne devant être négligée pour préparer la victoire finale de la France et des vaillants alliés.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

En outre, il y a intérêt à ce que la révision de la loi sur le recrutement, à cet effet, nous vions, comme nous l'avons fait par la loi du 2 janvier 1918, relative au recensement et à la révision de la classe 1919, nous servions de modèle.

LA BATAILLE DE LA MARNE

Notre progression continue sur tout le front

Communiqué officiel

Paris, 24 juillet.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Entre l'Ourocq et la Marne, nos attaques ont repris ce matin et se sont poursuivies avec succès pendant la journée.

À notre gauche, nous tenons Armementières et le bois du Châtelet, au delà duquel nous avons progressé jusqu'à Brécy que nous occupons.

À notre droite, nous progressons dans la forêt de Fère, au nord de Chartréves et de Jaulgonne.

Plus à l'Est, nous avons élargi nos têtes de pont de Treloup et conquies la cornue sud de la forêt de Rils.

Nous avons capturé dans ce secteur cinq canons de 150, une cinquantaine de mitrailleuses et un matériel considérable.

Entre la Marne et Reims, actions d'artillerie intermittentes. Dans les combats d'hier, au cours desquels nos troupes ont enlevé le bois de Reims, au sud de Courmas, nous avons fait plusieurs centaines de prisonniers.

Au nord de Montdidier, le chiffre total des prisonniers que nous avons faits le 23, dans la région de Mailly-Rainval-Aubevillers, atteint mille huit cent cinquante-deux, dont cinquante-deux officiers, parmi lesquels se trouvent quatre chefs de bataillon.

Dans le matériel capturé se trouvent quatre canons de 77, quarante-cinq canons de tranchées et trois cents mitrailleuses.

Entre l'Ourocq et la Marne, nos troupes ont pris part à des combats locaux qui ont eu pour résultat de contraindre l'ennemi à un nouveau recul de ses lignes.

Au nord-ouest de Jaulgonne, nous avons pénétré dans les positions ennemies sur une profondeur variant de un à deux milles.

L'artillerie ennemie a montré une grande activité ce matin dans le secteur d'Ypres. Rien d'autre à signaler.

Le vent et la pluie ont contrarié l'activité de l'aviation.

Les attaques ont été repoussées. Ce soir, l'état-major allemand dit simplement : « Sur le front de bataille de Soissons à Reims, journée calme en général. Combats locaux au sud de l'Ourocq et au sud de la Batta ».

De même en ce qui concerne l'action locale que nous avons menée hier au nord de Montdidier, et qui nous a rendu la maîtrise de la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et le village de Brécy, sur la voie ferrée, est également en nos mains. Nous ne sommes plus guère, dans ce secteur, qu'à 9 kilomètres de Fère-en-Tardenois, où les Allemands évacuent en hâte le matériel accumulé depuis le début de juin.

Notre progression a continué, sensible, sur tout le front. Au sud de l'Ourocq, Oulchy-le-Château est de plus en plus débordé au Sud par la prise du village d'Armementières, à un kilomètre à l'est de la route de Château-Thierry. Plus au Sud, le bois du Châtelet, entre la rivière de l'Est de la route de Château-Thierry, est complètement en notre pouvoir, et